

FLASH INFO

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DU CD 27

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Gérald Hochart
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Frédéric Delamare

Secrétaire départemental 27

Gérald Hochart, Proviseur
Lycée Les Fontenelles, Louviers
gerald.hochart@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Sophie Perrat, Principale
Collège Les Hauts du Saffimbec Pavilly,
sophie.perrat@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

RENCONTRE avec monsieur LECORNU Président du conseil départemental 27

Présents :

Pour le **SNPDEN-UNSA** : Corinne LAURENT, Marc BOUTIN, Joël DELHOPITAL

Pour le CD27 : M. LECORNU, (arrivé en fin de réunion), M. GUSTIN, Mme LE GRATIET

Le **SNPDEN-UNSA** a rappelé qu'il représente une large proportion des personnels de direction (Élections le 4/12/2014 - 66,7% des voix), il a dépassé cette année la barre symbolique des 9 000 adhérents sur 13 581 personnels de direction.

Le **SNPDEN-UNSA** s'est étonné que les EPLE n'aient fait l'objet d'aucune communication officielle de la part du SD27 depuis la prise de fonction, en avril dernier. Il regrette notamment d'apprendre certaines des décisions départementales par voie de presse plutôt que dans le cadre d'une concertation avec les chefs d'établissement, par exemple la vidéo-protection aux abords des EPLE.

De même, les chefs d'établissement ont appris cette semaine par un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie que le conseil départemental cessait de financer les transports pour l'opération collège au cinéma. Cela n'est pas sans conséquence pour les EPLE qui vont être nombreux à renoncer à ce dispositif beaucoup trop onéreux au niveau d'un EPLE en particulier rural. Cela risque de contraindre de nombreux EPLE à renoncer à ce dispositif (pas de budgétisation cette année ou coût trop onéreux en particulier pour des collèges ruraux). Il eut été préférable d'en être informé directement par les services départementaux le plus rapidement possible et non une fois que la décision a été

prise afin de nous permettre de mettre en œuvre la politique d'ouverture culturelle de l'établissement.

Les personnels de direction ont toujours eu de bonnes relations avec le Conseil Départemental grâce à un dialogue permanent avec les élus et les services. Une présentation de politique générale aurait été bien perçue et aurait évité que les chefs d'établissement se retrouvent dans la situation de devoir improviser face aux questions des personnels ou des élus du Conseil d'administration.

Le SNPDEN-UNSA demande donc, dans un souci de transparence et de travail en collaboration, d'être a minima informé, et chaque fois que possible associé en qualité de syndicat majoritaire, aux décisions qui concernent le fonctionnement des EPLE, d'autant que la loi de refondation de l'école associe plus étroitement les collectivités territoriales aux EPLE dans le cadre de la contractualisation tripartite d'objectifs.

M. Gustin a expliqué que le souci de communication vient du manque de temps en ce début de mandature mais que le SD27 allait faire des efforts pour communiquer aux personnels de direction les informations concernant les EPLE directement : il évoque la possibilité de points mensuels et d'autres conjoncturels. Il a précisé que le président du conseil départemental attendait le résultat de deux audits, l'un fonctionnel, l'autre financier pour définir le programme de sa mandature.

Après ces remarques liminaires, le SNPDEN-UNSA a abordé à un certain nombre de sujets :

La DGF / Les fonds de roulement :

Le SNPDEN-UNSA a appris, lors d'une réunion avec les services lundi 7/9 (compte rendu de la réunion en ligne sur notre site), qu'il a été décidé de prendre en compte le fonds de roulement pour l'attribution de la DGF 2016. Le SNPDEN-UNSA a attiré l'attention sur plusieurs points :

- le fond de roulement est constitué pour 1/3 des réserves issues du service de restauration, financé par les familles.
- les projets éducatifs, culturels et pédagogiques ont été mis à mal : Les EPLE ne peuvent désormais plus prétendre qu'à un seul dossier de PPEC, y compris les collèges avec SEGPA. Auquel s'ajoute la nouvelle du non financement des transports pour l'opération Collège au Cinéma.
- en raison de la crise, de nombreuses familles ne sont plus en capacité de payer la cantine. Il en résulte des mises à l'huissier et des admissions en non-valeur. Les établissements doivent pouvoir continuer à faire face à ces difficultés croissantes.
- des dépenses liées à la sécurité sont régulièrement nécessaires et impliquent parfois des investissements importants (mise aux normes incendie, travaux de maintenance, équipements spécialisés pour l'accueil d'élèves en situation de handicap...). Qu'en sera-t-il désormais si les EPLE n'ont plus suffisamment la capacité d'investir ?

Vos Les services nous ont fait part d'un calcul basé sur le nombre de jours de trésorerie disponibles. Comment se fera le calcul ? (Cf : circulaire rectorale relative aux actualités budgétaires de septembre 2015 transmise par courriel le 17 septembre 2015).

- Si c'est le compte financier, il porte sur l'année 2013 mais depuis les EPLE ont pu dépenser de manière importante les fonds de réserve : arrivée de nouveaux chefs d'établissement, projets... Comment prendre en compte la situation actuelle ?

Le SNPDEN-UNSA a demandé une simulation afin de mesurer les effets par EPLE. Il est en effet important d'individualiser cette mesure ; certains établissements peuvent avoir thésaurisé pour la mise en œuvre d'un projet (équipement d'une salle informatique, achat de mobilier neuf pour une restructuration prévue sans...). Le délai très court va rendre cette individualisation très difficile voire impossible.

Il apparaît que certains établissements sont bien en-deçà des 60 jours de trésorerie préconisés par la DAF. Le SNPDEN-UNSA a demandé à ce que ces établissements fassent l'objet d'un traitement individualisé leur permettant d'atteindre les 60 jours de trésorerie assorti d'un bilan annuel de gestion avec les services du SD27.

M. Gustin nous a reparlé des contraintes budgétaires très fortes, le SD27 ne souhaite pas ramener ramener les EPLE en dessous des 60 jours à ce niveau. Le SNPDEN-UNSA va insister lors de la réunion des chefs d'établissement avec M. Lecornu le 5 octobre pour que les sommes récupérées sur nos fonds de roulement soient a minima ré affectées à une politique en direction des EPLE.

Le SNPDEN-UNSA a alerté sur le risque qu'il y ait des budgets non votés aux CA du mois de novembre et donc une gestion en règlement conjoint à éventuellement prévoir.

Politique pédagogique, éducative et culturelle :

Le SNPDEN-UNSA a demandé quelle politique le SD27 va mettre en place concernant les projets de réussite éducative et les projets pédagogiques, éducatifs et culturels?

M. GUSTIN nous répond qu'il faut une réflexion globale sur l'EPLE et son environnement. Le SD27 finance des sites comme Giverny, Gisacum ou Harcourt qui ne sont pas assez visités par les collégiens. Le SNPDEN-UNSA évoque le catalogue du CRÉDIT CRED dans le 76.

Le numérique :

Le SNPDEN-UNSA a fait part de ses priorités sur la question du numérique :

- un équipement et une maintenance informatique de qualité,
- ainsi qu'un accès au très haut débit à prix raisonnable.

Nous avons demandé être associé à l'élaboration d'un référentiel numérique pour les collèges de l'Eure. Nous avons interrogé nos interlocuteurs pour savoir si le collège PMF était le référentiel numérique souhaité par le SD27 ?

Mme Le Gratiet nous a informés que le déploiement de la fibre aurait pour conséquence une baisse de la facture de fourniture internet car celle-ci est beaucoup moins onéreuse.

Mme Le Gratiet nous a fait part du coût de l'ENT 900 000€ pour 4 ans passées, puis 800 000€ pour les 4 années suivantes. Elle indique que le collège PMF est un lieu de formation académique et non un modèle à reproduire, d'où l'investissement conséquent. M. Gustin souhaite une analyse de l'investissement dans l'ENT par rapport à son utilisation. Il souhaite que l'on travaille sur un modèle de collège numérique. Monsieur Gustin met également en parallèle le coût des carnets de correspondance (38 000 €) et la possibilité de communiquer avec les familles via l'ENT. Le SNPDEN-UNSA a répondu que toutes les familles n'avaient d'abord pas accès à l'ENT pour des raisons financières ou de déploiement d'internet et que certains documents (billets d'absence, de retard...) avaient toujours un caractère obligatoire à ce jour.

Carte scolaire : Quelles évolutions ?

Le SNPDEN-UNSA a fait part des préconisations présentées en juin par le conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) pour favoriser les mixités à l'école :

- des ajustements de carte scolaire favorisant une mixité sociale et scolaire
- une offre scolaire, parascolaire et péri scolaire de qualité
- la création d'un label « établissement de la nouvelle mixité »
- des statistiques partagées par les secteurs publics et privés : indicateurs de mixités à l'école
- un volet « mixités sociales et scolaires » lors de tout projet de construction ou de reconstruction d'établissement

Qu'en est-il dans l'Eure ? Un groupe de travail sera-t-il mis en place ?

M. Gustin nous informe qu'il y a 4000 places vacantes dans les collèges de l'Eure. A Evreux, il y a 1200 places vacantes mais un surbooking dans les collèges voisins, péri urbains. La carte scolaire est un sujet sensible. M. Gustin considère donc qu'une réflexion doit être menée dans le sens des préconisations du CNESCO.

Bâtiments – construction :

Les personnels de direction ont été partiellement associés à l'élaboration des cahiers des charges concernant les futures constructions et réhabilitations (nouveaux fonctionnements liés aux réformes nécessitant des aménagements - salle à destination des parents, salles de groupes, salles de travail pour les personnels, câblages informatiques...). Nous souhaiterions connaître le référentiel collège ainsi élaboré.

Le Plan pluriannuel d'investissement sera-t-il revu, modifié ?

M. Gustin fait part de son souhait de veiller à l'équité sur le territoire et d'une cohérence d'ensemble avec ce qui relève des compétences du département. Il annonce que le PPI, comme d'autres décisions, pourrait être réétudié sur certains points. Il se dit désireux de définir le collège de demain dans l'Eure en associant les personnels de direction à cette réflexion.

Logements de fonction :

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle l'obligation de loger par NAS des personnels d'Etat (article R216-6 du code de l'éducation qui rappelle le nombre de personnels logés par NAS fixé à : 2, lorsque l'EPLE compte ainsi moins de 400 points ; 3, lorsque l'EPLE compte de 400 à 800 points ; 4, lorsque l'EPLE compte de 801 à 1200 points ; ...) auquel s'ajoute un personnel de loge.

- dans les nouvelles constructions, combien est-il prévu de logements de fonction ?
- une compensation est-elle envisagée pour les agents du CD logés par NAS et qui voient aujourd'hui leur pouvoir d'achat amputé par l'obligation de payer les charges ?
- dans les logements situés à l'intérieur des EPLE, le confort thermique n'est pas comparable aux logements indépendants et le coût du chauffage peut s'avérer nettement supérieur. // vétusté des constructions. Est-il prévu de tenir compte de ces inégalités ?

Monsieur Gustin estime qu'une réflexion doit également être menée sur ce point avec la volonté de définir un groupe de travail où nous serions associés qui réfléchirait au collège de l'Eure du futur (10, 20, 50 prochaines années).. De nombreux logements de fonction sont vides du fait des dérogations obtenues par les personnels d'Etat. Le Conseil Départemental devant par ailleurs loger d'autres personnels (pompiers du SDIS notamment), les logements de fonction des EPLE pourraient servir à loger ces personnels. Concernant les constructions neuves, il s'agit de réfléchir au coût d'une construction par rapport à une location à proximité.

Sécurisation des établissements et de leurs abords :

Pour la sécurisation des établissements et de leurs abords, le **SNPDEN-UNSA** propose d'utiliser le diagnostic de sécurité partagé et les signalements pour décider des mesures à mettre en œuvre. M. Gustin est d'accord.

M. Lecornu arrive. Il nous affirme que l'Education est une priorité et il nous fait part de son souhait de recentrer l'action du département sur les obligations définies par les lois de décentralisation (construction et entretien des collèges notamment). Il souhaite un travail global sur ce que sera un collège et son environnement dans 10 ans. Il déclare par ailleurs vouloir recentrer les actions du département sur la classe d'âge collège.

Les agents :

Le SG27 nous informe qu'il y aura une stabilité de la masse salariale. Le Conseil Départemental a hérité selon lui d'une catégorie de personnels particulièrement vulnérable sur le plan de la santé (vieillesse des personnels), résultat de l'absence d'une politique nationale en faveur de la santé de ses agents. La politique de remplacements ou de compensations pour les temps partiels ne pourra évoluer que dans le cadre de la masse salariale stabilisée.

Les transports scolaires (Compétence transférée aux régions en janvier 2017 mais qui peut être déléguée au département)

Le **SNPDEN-UNSA** informe le SD27 des probables modifications des horaires des transports dans un certain nombre de collèges liées aux nouvelles grilles horaires des collèges à la rentrée 2016. Mme Le Gratiot propose de mettre en place un groupe de travail sur ce sujet assez rapidement.

Elle nous informe que le marché électricité est très profitable.

Pour conclure :

Le **SNPDEN-UNSA** a rappelé que les personnels de direction souhaitent maintenir de bonnes relations avec le Conseil Départemental, ce qui nécessite un dialogue permanent avec les élus et les services. Nous participerons aux 2 groupes de travail qui vont être mis en place sur :

- le collège dans sa globalité : construction, numérique, environnement....
- la réforme du collège et ses conséquences sur les transports scolaires.

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**,

Retrouvez les informations syndicales du SNPDEN-UNSA :

Le **SNPDEN-UNSA** vous propose de retrouver l'ensemble des informations syndicales sur son blog à l'adresse suivante : **<http://snpden-rouen.net>**